

## **AFEF – Orientations 2017**

### **Assemblée générale du 4 mars 2017**

#### **Changement de nom de l'association**

Le changement de nom a été discuté à l'AG 2016, les adhérents se sont prononcés positivement lors de la consultation électronique qui a suivi l'AG, mais ce changement doit être approuvé et ratifié par l'assemblée générale.

Rappel : le nouveau nom à approuver est « Association française pour l'enseignement du français » (il remplace « Association française des enseignants de français ») ; le sigle reste inchangé : AFEF.

#### **Activités à venir**

##### **Activités de formation-accompagnement**

- **Partenariat avec l'IFE** pour une session de formation de cadres-formateurs « Accompagnement de projets interdisciplinaires art-langage-interdisciplinarité » les 9-10-11 mai à Lyon.
- **Prise en charge de stages** inscrits au titre de l'AFEF dans le PAF de l'Académie de Versailles (collège).
- **Propositions pour le PNF** : le responsable DGESCO rencontré au ministère nous propose de donner des orientations pour des formations que le PNF pourrait inscrire et mettre en place.
- **Interventions** ponctuelles régulières à titre personnel, mais en rappelant l'appartenance à l'AFEF, de membres du bureau/CA.

##### **Activités des régionales**

- **L'AFEF Ile-de-France et l'AFEF Montpellier** se réunissent pour travailler régulièrement.
- **L'AFEF Ile-de-France** a tenu son assemblée générale fin janvier dans une ambiance chaleureuse. Les groupes de travail continuent.
- Les comptes rendus des activités des régionales sont mis en ligne sur le site de l'AFEF dès que disponibles.

##### **Activités de production et de diffusion**

- Proposition des éditions Belin de réaliser un guide de l'enseignement sur l'enseignement de l'orthographe ; à discuter en assemblée générale.
- Alimenter le site internet avec des ressources : des capsules vidéo tournées dans des classes seront mises à disposition sur le site de l'AFEF ; d'autres ressources continueront à alimenter le site : comptes rendus écrits et/ou sonores de conférences-colloques, récits d'expériences en classe, notes de lecture sur des ouvrages didactiques/pédagogiques, coups de cœur littéraires...
- Renforcer le rôle de la Lettre de l'AFEF en la diffusant plus largement. Débattre du contenu et de la présentation de la Lettre.
- Promouvoir le site et la Lettre de l'AFEF par tous les moyens appropriés : relais directs par des liens envoyés dans les réseaux personnels et professionnels, relais sur les réseaux sociaux fréquentés par les enseignants et le monde de l'éducation, relais sur les médias accessibles et par les associations partenaires.

## **Journées d'étude et rencontres**

- Une journée pour faire le point sur la mise en œuvre des programmes des cycles 2-3-4 et de la réforme du collège le samedi 13 mai avec la présence de Philippe Meirieu.
- Le cinquantenaire de l'association : l'AFEF aura cinquante ans début septembre ; une journée d'étude en octobre-novembre sera consacrée à une réflexion sur la place et les fonctions d'une association militante comme l'AFEF à l'occasion de son cinquantenaire ; un retour sur son parcours par des personnalités l'ayant jalonné permettra d'analyser le présent et de se projeter dans l'avenir.
- Une réflexion devrait être entamée sur le français aux lycées.

## **L'activité du Français Aujourd'hui**

- Les numéros en préparation sont : Écritures numériques (mars), Littérature et valeurs (juin), Nouveaux programmes et étude de la langue (septembre), Le français au lycée professionnel (décembre).
- Les numéros parus sont présentés sur le site de l'AFEF et relayés dans la Lettre.
- Rappel : les numéros de plus de trois ans sont en accès libre sur le site de Armand Colin Revues.

## **La diffusion des activités de la FIPF**

- Les résolutions du congrès de Liège, déjà relayées par l'AFEF, sont présentées et discutées à la présente assemblée générale.
- En préparation, une charte qui lie la fédération et les associations adhérentes. Elle sera présentée à l'association et signée par le bureau.

## **Fonctionnement**

### **Demandes de subvention**

Deux demandes ont été déposées en février :

- Auprès du **FNDVA** (fonds national du développement de la vie associative) d'un montant de 700 € chacune (Utilisation et usages des réseaux sociaux).
- Auprès du **MEN** (Ministère de l'Éducation nationale) d'un montant de 5000 € (Contribution d'une association militante à la rénovation de l'École - refondation et professionnalisation du métier d'enseignant).
- Les subventions qui nous sont allouées impliquent que nous menions à bien les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

Viviane Youx, le 22 février 2017